


# Fiche mission Herbadilla Basket

	<h2>COMMISSION INSCRIPTIONS ET BENEVOLAT</h2>
<b>Membres :</b> Hervé Fonteyne Sandrine Freuchet Aurélie Bichon	<b>Rôle</b> Gérer et organiser les inscriptions au club. Accueillir, informer les nouveaux adhérents (joueurs ou bénévoles) sur le fonctionnement et les valeurs du club. Aider au recensement des besoins en bénévoles et à leur recrutement  <b>Tâches à effectuer</b> Définir la procédure d'inscription au club (déroutements, conditions, tarifs...) en lien avec le comité de basket et le bureau. Centraliser, suivre et contrôler la conformité des dossiers d'inscriptions. Mettre en place et participer aux permanences d'inscriptions. Editer et tenir à jour un listing des adhérents au club (nom, sexe, coordonnées, date de naissance, n°licences...) Mettre en place un listing des bénévoles (parents ou volontaires) susceptibles de participer aux différentes tâches (coaching, entraînement, animations, commissions, bureau...) et le partager avec les coordinateurs des différentes commissions. Renseigner au préalable les nouveaux adhérents potentiels sur la procédure d'inscription, le fonctionnement et les valeurs du club. Mettre en place un parcours d'accueil pour les nouveaux adhérents et bénévoles afin de les accompagner et de favoriser leur intégration (livret d'accueil, rencontres, transmission de documents, pot d'accueil... ??) Recenser et centraliser les besoins en bénévoles (commission, bureau, encadrants...) et mettre en place une aide au recrutement (fiche de poste, annonce, contacts...).
<b>Coordinateur (trice) :</b> Sandrine Freuchet	<b>Organise et anime les réunions de la commission (planning, ordre de jour, timing, CR...).</b> <b>Fait le lien entre le bureau et la commission.</b> <b>S'assure de la mise en œuvre des actions et garantit leur cohérence avec le projet associatif.</b>
<b>Fonctionnement</b>	La commission est composée de <u>membres</u> qui se répartissent les tâches en fonction de leurs compétences, leur souhait, leur rythme et leur disponibilité.  Les actions et les axes de développement sont définis <u>collectivement</u> par les membres <u>lors des réunions</u> puis soumis (si nécessaire) <u>à la validation du bureau</u> par l'intermédiaire du coordinateur, dans le respect des valeurs du club et du projet associatif.